

C@lan.Com(munal)

Juillet 2010

LE MOT DU MAIRE

Il y a des interrogations récurrentes auxquelles nous aimerions répondre de manière satisfaisante, même si cette réponse ne nous satisfait pas nous-mêmes.

Ainsi en est-il de ces projets, souvent réitérés, mais qui, comme l'Arlésienne, ne montrent pas le bout de leur nez. Le conseil municipal a voté leur réalisation, elles sont budgétées. Alors qu'attend-on ? Ne serait-il pas possible d'établir un échéancier de ces réalisations ?

Hélas non, la réponse ne nous appartient pas en totalité. Nous avons voté, certes. Nous avons budgété ces dépenses mais avec une proportion importante de financement extérieur (Conseil Général, État). Je ne parle même pas de la Région qui a clos ses participations aux projets communaux et ses enveloppes avant les élections municipales, les rendant inaccessibles à nos nouveaux projets.



Il convient donc d'attendre les réponses et accords de subventions avant de lancer les appels d'offres.

A la date du 31 octobre, nous avons déposé 5 dossiers chez les différents financeurs (voirie, sécurisation rue du Levant et rue Marc Le Floch, préau de l'école, cimetière, terrain d'entraînement de football).

Aujourd'hui, seulement deux réponses positives nous sont parvenues. Ainsi la création d'un passage sécurisé de Lann Vras jusqu'à l'école, via le terrain des sports, de même dans la rue du Levant, est programmée, facilitant ainsi les déplacements à pied des mamans et des poussettes.

Pour tous les autres projets il nous faudra encore patienter et reprendre notre bâton de pèlerin. Mais cela permet aussi de peaufiner les idées et d'améliorer en permanence les réalisations futures.

Il est un autre sujet d'inquiétude concernant l'état général de la voirie sur la commune. Nos finances ne nous permettent pas des kms de réalisations tous les ans. Aussi je me ferai votre interprète face à RTE, réclamant un maximum de réfection à leur charge face à leur forte contribution à la destruction du réseau de Fontaine Maria à Kérandiot. La simple réfection de la tranchée d'enfouissement des câbles ne compensera pas les tonnes de matériaux transportés, par tous les temps, sur des routes non adaptées et ne compensera pas non plus les passages des chenilles métalliques, le dynamitage de certaines zones et les déstabilisations inhérentes...

Cela nous permettrait d'accélérer nos rénovations rue de Guervihan, rue des Étangs et sur de nombreuses voies communales d'accès aux villages.

Comme vous avez pu le constater dans la presse, le centre du Morbihan revêt pour RTE et pour la Bretagne Sud une importance économique considérable. Les enjeux sont immenses pour conserver une attractivité à notre région. Attractivité pour les industries comme pour les nouveaux arrivants. Nous œuvrons ainsi, à



notre modeste dimension, à la sécurité économique de Vannes à Quimper en poussant demain jusqu'à Pontivy et Mûr de Bretagne et nous n'accepterons pas que l'utilité publique se fasse à notre détriment.

J'espère que les nouvelles que j'aurai à vous communiquer à la rentrée nous permettront d'appréhender la période avec un sourire plus confiant, de voir enfin quelques coups de pioche démarrer nos réalisations et de pouvoir vous convier ultérieurement à leurs inaugurations.

En attendant, profitons des beautés que nous offre gratuitement et sans attendre la nature quand revient la saison des clochettes en sous-bois.

URBANISME

Voirie, réseaux

Fibre optique et ADSL

L'armoire électronique du Conseil Général pour le raccordement à la fibre optique a été installée à côté du sous-répartiteur France Télécom rue du Vieux Four.

La fibre optique doit arriver depuis Plouay sur des supports aériens électriques jusqu'à Guervihan, puis être enfouie sous la voirie jusqu'à l'armoire électronique courant juillet. Espérons qu'elle soit opérationnelle en cours d'été.



Assainissement

Le lotissement Prad Bras ayant été viabilisé, nous pouvons désormais raccorder à l'assainissement les 4 maisons situées rue des Étangs. Les travaux devraient être terminés pour l'automne.

Voirie

La voirie de Fontaine Maria à Kérandiot ne pourra être refaite que quand les travaux RTE seront complètement terminés.

La sécurisation des piétons le long de la D113 du Parc de Kerbrimot à la rue de Beg Er Lann jusqu'à l'entrée du stade ainsi que la rue du Levant jusqu'au groupe scolaire devrait être achevée pour le mois de juillet ainsi que les travaux d'enrobés rue du Palès, si le cahier des charges est respecté.

L'empierrement d'une route à Kérihuel permettant l'accès à des parcelles agricoles ainsi qu'à une maison en rénovation et à 2 constructions neuves a été réalisé en avril. Les travaux de viabilisation électrique et téléphonique devraient être terminés courant juillet.

Le creusement des tranchées RTE fournissant beaucoup de matières premières en cailloux et remblai, la commune a choisi d'en stocker une grosse quantité pour les futurs travaux de voirie.

Travaux RTE, poste de transformation 400 000/225 000 volts

En dehors des travaux de construction du poste sur le site RTE, les travaux d'enfouissement de la ligne 225 000 volts de Fontaine Maria à la route de Lanvaudan sont presque terminés. L'implantation de ce poste a nécessité :

- Le remplacement de trente poteaux téléphoniques métalliques par des poteaux en bois, le changement d'une partie du câble téléphonique enfoui le long de la route de Lanvaudan afin d'éviter des interférences électromagnétiques
- Le remplacement de 2 pylônes par 4 pylônes de plus petite taille afin de rabaisser les lignes au niveau du poste de transformation
- Le remplacement d'un transformateur 20 000 volts/380 volts à Manéduel ainsi que l'enfouissement de la ligne 20 000 volts de ce transformateur jusqu'au poste RTE

Sont également prévus la dépose et la remise en place de la fibre optique sur la ligne 400 000 volts courant juillet.



Directeur de la publication :
Pascal Le DOUSSAL

Comité de Rédaction :
Commission bulletin municipal

Crédit Photos : Mairie de Calan

Impression :
I.D.S. Plouay 02 97 33 34 89

AFFAIRES SCOLAIRES ANNÉE 2009-2010

Une stabilité des effectifs est observée pour la rentrée 2009-2010 avec 112 élèves répartis en 3 classes de maternelle et 2 classes de primaire. Pour un meilleur équilibre des classes un poste supplémentaire à mi-temps d'Atsem a été créé à la rentrée 2009.

• Participation financière de la commune au fonctionnement de l'école publique du Levant :

- Fournitures scolaires 35 €/élève
- Calaclé (réseau d'école) 9 €/élève
- Entente Morbihannaise du sport 0,15 € x 791 habitants : 118,65 €
- Activités diverses 33 €/élève
- Activités périscolaires 586 €
- Heures musicales 300 €

• Participation également à l'équipement :

- Classe mobile informatique : 11 160 € HT subventionnée à 80 %, comprenant un TBI, imprimante, vidéo projecteur, 13 ordinateurs portables.

Pour la rentrée 2010-2011, les 5 classes sont maintenues. Un demi-poste d'enseignant était menacé, l'inspection d'académie a bien voulu prendre en compte l'arrivée en cours d'année d'enfants des lotissements en construction.

Une commission repas a été créée cette année. Elle se réunit chaque trimestre, des parents participent au choix des plats en collaboration avec "Océane de Restauration " et la municipalité.

Participation de la commune aux écoles privées à hauteur de 59 €/élève :

École du Sacré Cœur de Plouay : 21 élèves. École St Joseph de Lanvaudan : un élève

ENFANCE - RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Au 31 Décembre 2009, 10 assistantes maternelles sont titulaires de l'agrément à Calan pour 35 places d'accueil.

Un atelier d'éveil « Motricité » animé par Laurence Richomme, responsable du Relais et Flavie Augereau psychomotricienne est proposé à Calan depuis Janvier 2010 pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants.

Il a lieu un mardi matin tous les deux mois (une fois par mois à partir de Septembre 2010) à la salle polyvalente sur inscription préalable. Deux séances d'une heure sont proposées de 9h30 à 10h30 ou de 10h30 à 11h30 selon les disponibilités des assistantes maternelles.

Il permet à l'enfant de découvrir son corps, d'utiliser ses compétences motrices, de savoir bouger mais aussi se détendre et s'enrichir d'expériences nouvelles.

Pour les assistantes maternelles, la participation aux ateliers du Relais favorise les rencontres, rompt leur isolement et leur permet d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.



Le Relais Parents Assistantes Maternelles a organisé **une soirée d'informations sur le contrat de travail et d'accueil** le 30 Mars 2010 à la salle des Fêtes de Plouay.



Une trentaine d'assistantes maternelles des communes de Plouay, Calan et Lanvaudan ainsi qu'une dizaine de parents y ont participé. Animée par Laurence Richomme, elle avait pour objectif de présenter le nouveau contrat de travail et d'accueil édité récemment par le Conseil Général du Morbihan.

Pour tout renseignement complémentaire contacter :

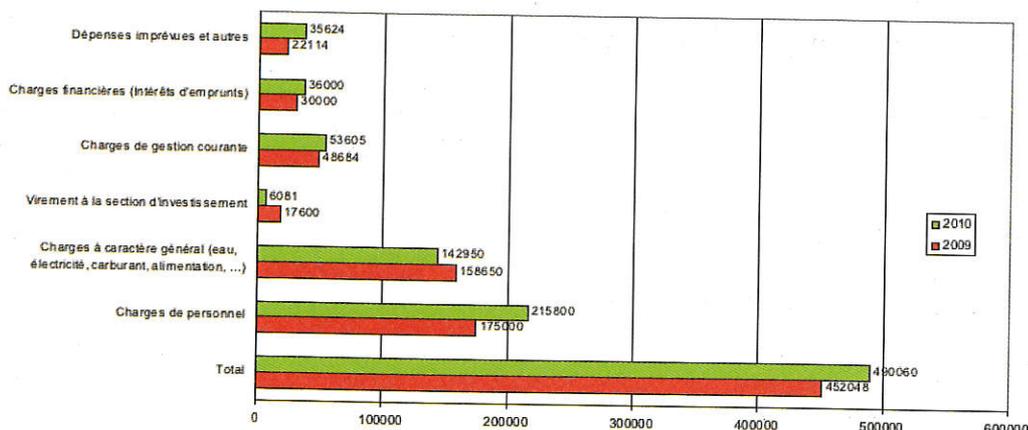
Laurence Richomme

Responsable du Relais Parents Assistantes Maternelles
Espace Jeunes, Place de Bécherel, 56240 PLOUAY

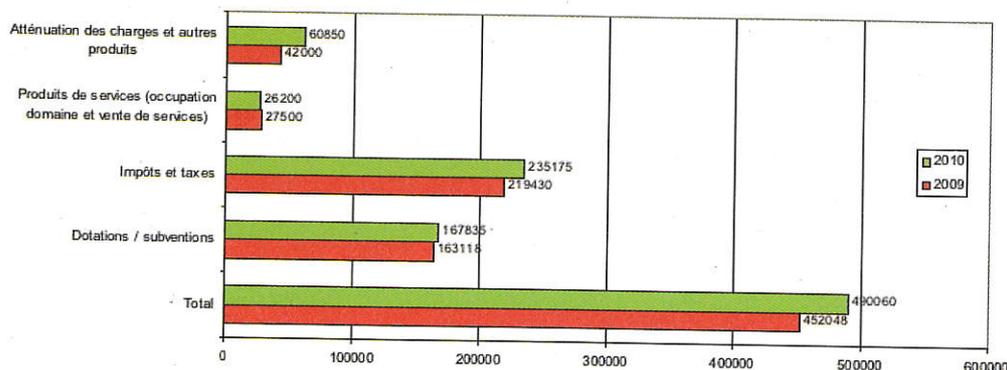
Tél. 02 97 33 28 84 - E-mail : ram-de-plouay@wanadoo.fr

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2010

DÉPENSES



RECETTES



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Qu'est-ce qu'un plan de désherbage communal ?

L'évolution de la réglementation sur l'usage des produits phytosanitaires impose de plus en plus de contraintes aux applicateurs de produits.

La mise en place d'un Plan de Désherbage permet aux communes de diminuer dans un premier temps l'utilisation de traitements et d'envisager par la suite un arrêt total de ces derniers.

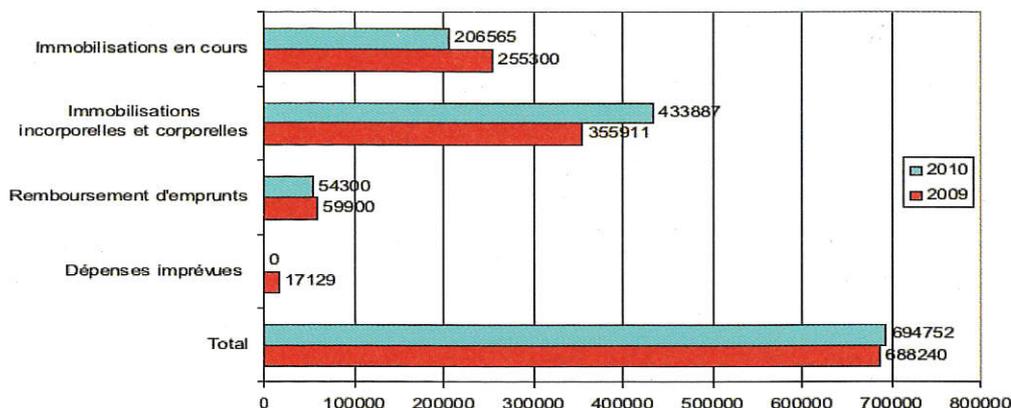
Un inventaire des zones désherbées avec des pesticides est d'abord réalisé. Ensuite, en fonction de critères précis (type de surface, proximité ou connexion avec l'eau, pente...) ces dernières sont classées en risque élevé ou réduit. Étant donné la densité du réseau hydraulique et la présence importante de revêtements imperméables, pratiquement 80 % à 90 % des surfaces urbanisées se retrouvent classées à risque élevé.

Une fois l'ensemble du classement réalisé, une cartographie est dressée et permet de les visualiser. En fonction du niveau de risque déterminé (réduit ou élevé) des préconisations d'entretien sont adaptées. Pour les zones à risque élevé des solutions alternatives sont alors proposées : cela peut passer par la mise en œuvre de matériel de désherbage alternatif (thermique, mécanique...) et par la réalisation d'aménagements permettant de limiter la présence d'herbes spontanées (paillages, plantes couvre-sols...). Ce plan est en cours d'élaboration sur Calan en lien avec les services de la Communauté de Communes.

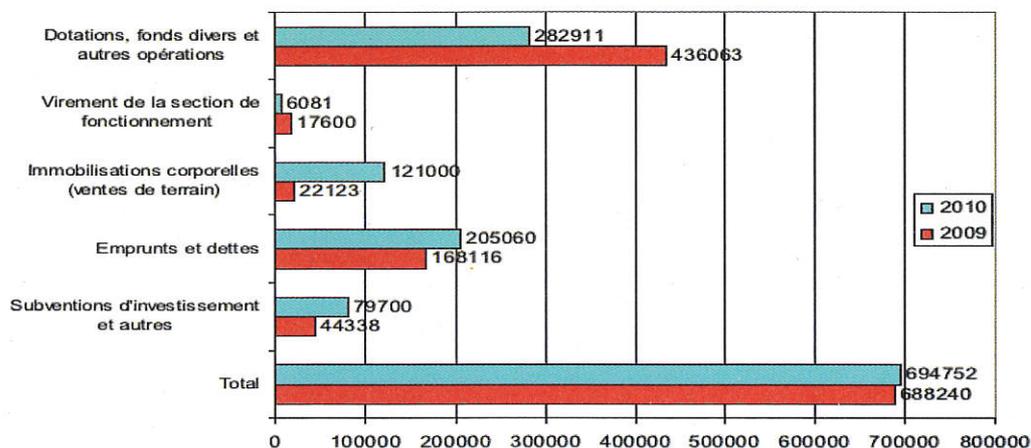


BUDGET D'INVESTISSEMENT 2010

DÉPENSES



RECETTES



QUESTION-RÉPONSE

Dans un lotissement privé, qui prend en charge les espaces communs ?

Dans ses articles 315-6 et 315-7, le code de l'urbanisme nous apporte la réponse :

"Un lotisseur privé se doit de constituer une association syndicale avec les propriétaires des différents lots afin d'assurer la propriété, la gestion et l'entretien des parties communes y compris la voirie jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public."

Pour cela, le lotisseur doit justifier d'une convention avec la municipalité à la création du lotissement, prévoyant ce transfert dans le domaine public une fois les travaux achevés.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme tous les ans, les **personnes âgées de 65 ans et plus de Calan ont été conviées au repas** offert à l'Auberge du Cleuziou à ARZANO.

Le 5 décembre 2009, 60 personnes se sont retrouvées pour partager cette journée autour d'un repas convivial et sympathique au son de l'accordéon.

En début de journée, notre doyenne Lucie Le Ny s'est vu remettre un bouquet.

Pour répondre aux obligations du PLU avec 20 % de **logements sociaux** sur chaque nouveau lotissement, Prad Bras se verra doté de deux T2 et deux T3, construits et gérés par Lorient Habitat. Une commission d'appel d'offres pour le choix de l'architecte a eu lieu le 18 juin.

Dans le cadre du programme « **Bretagne Équilibre** », l'association Kiné Ouest Prévention, en partenariat avec la CPAM, la CRAM et la municipalité, va organiser sur la commune une action de prévention des chutes destinée aux personnes âgées. Cette opération se déroulera en 2 temps :

- Conférence Équilibr'Age, courant octobre,
- Atelier Équilibr'Age, 8 séances hebdomadaires avant la fin d'année.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.



INFOS

Constitution Jury d'assises

Pour l'année 2011, le département du Morbihan doit pourvoir à 475 postes de jurés. Pour le regroupement de Calan et Lanvaudan il convient de désigner 3 personnes. Pour ce faire, le maire de la commune désignée par arrêté préfectoral doit pratiquer un tirage au sort sur l'ensemble des listes électorales des communes concernées.

Un 1^{er} tirage donne le numéro de la page de la liste générale des électeurs, un second tirage donne la ligne retenue et par conséquent le nom du juré. Ces opérations sont effectuées autant de fois qu'il y a de jurés à désigner pour la liste préparatoire. Ce tirage au sort a eu lieu en mairie de Calan le 20 mai 2010 et les personnes désignées en ont été averties.

Aux jeunes de 16 ans



Depuis le 1^{er} janvier 1999, les filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger). Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Les jeunes doivent se présenter avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie leur remettra une attestation de recensement qu'il faudra conserver précieusement.

Celle-ci sera réclamée pour toute inscription à des examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (DNB, CAP, BEP, BAC..., permis de conduire et même conduite accompagnée).

TNT : aides encore possibles

Nous sommes passés à la TNT depuis le 8 juin, il existe des aides pour les personnes à faible revenus exonérées de la redevance audiovisuelle. Ces aides peuvent être demandées jusqu'au 8 septembre elles concernent l'achat d'adaptateur, de téléviseur ou d'antenne. Renseignez-vous à la mairie !

Carte d'identité : démarches simplifiées

Depuis mars dernier, en cas de renouvellement des cartes d'identité plastifiées, les extraits d'acte de naissance ne sont plus réclamés. **Par contre, l'extrait d'acte de naissance est obligatoire** (à demander à la mairie du lieu de naissance) :

- lors de l'établissement de la 1^{re} carte d'identité
- lors du renouvellement d'une carte d'identité cartonnée expirée depuis plus de 2 ans
- lors d'un changement d'état civil (ex : mariage)

Les pièces obligatoires pour toute demande de carte d'identité : - 2 photographies d'identité récentes
- 1 justificatif de domicile

Le cas échéant : un timbre fiscal de 25 euros en cas de perte ou vol de l'ancienne carte.

Pour rappel, concernant les passeports, ils ne peuvent plus être établis dans toutes les communes, il faut désormais se présenter aux mairies de Plouay, Hennebont, Lorient...



Journée du patrimoine



A l'occasion de la journée du Patrimoine (dimanche 19 septembre 2010) la municipalité se propose d'organiser à l'Espace Rencontre, **une exposition consacrée au patrimoine de Calan** (église, fours, fontaines et autres édifices ou lieux remarquables).

Elle invite tous les peintres, photographes, sculpteurs et autres artistes qui aimeraient présenter leurs œuvres inspirées par notre patrimoine, à se manifester auprès de la mairie où des renseignements plus précis leur seront fournis. Délai d'inscription début septembre.

Rappel numéro de rue

Pour les habitants du bourg, nous vous rappelons qu'il est impératif d'apposer les numéros de rue qui vous ont été attribués sur votre habitation. Ils doivent être visibles de la route. Pour les villages, notez bien votre nom sur vos boîtes aux lettres. Ménagez nos secrétaires de mairie qui servent de bureau de renseignements aux transporteurs et livreurs errant sur la commune !

Rappel ramassage ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi sur la commune, il vous est demandé de sortir le lundi soir le sac jaune et le container poignée tournée vers la route pour faciliter le travail des agents. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'ambassadeur de tri de la communauté de commune : Samuel MONTANGON - Tél. 02 97 33 14 15



Et n'oubliez pas les 31 juillet et 1^{er} août : les Calanités.

ACTUALITÉS

Du nouveau à l'AS Calan !



Bonne nouvelle, **l'équipe A monte dans la Division 1 du district**, bravo à tous les joueurs, dirigeants et bénévoles du club.

Lors de **l'assemblée générale du 29 mai** des changements sont intervenus au niveau de l'équipe dirigeante. Après quelques années à la Présidence, Gwénael Stanguennec, que ses obligations professionnelles appellent à Paris, partage désormais

ce poste avec Michel Le Sayec. Marc Boutin vice-président cède sa place à Delphine Le Port.

Le tournoi de foot du 5 juin a connu un vif succès, 55 équipes soient 400 jeunes ont donné toute leur énergie.



Les Foulées Calanaises et le Grand Prix Cycliste



C'est sous une chaleur estivale qu'ont débuté les fêtes de Calan. 90 enfants accompagnés de leurs parents se sont disputés les 1^{res} places de leur catégorie pour obtenir trophées, médailles et récompenses si difficilement méritées. Que la côte de l'Espace-Rencontre est longue et dure !

La Course Nature, pour la 2^e année, a été appréciée par les 88 engagés, Christophe Arzur de Cléguer a survolé les 12 km en 44'37 et Marina Lavolé de

Lorient termine en 59'28. L'équipe de Calan a fait forte impression, espérons les revoir l'année prochaine.

Pour **les courses cyclistes** du dimanche, le changement de circuit, plus technique, a fait le bonheur des 140 coureurs engagés. Audrey Cordon de Quimper et Jordan Le Gal de Languidic se sont imposés en remportant l'Hermine Bretonne.



Fête de la Musique

Toujours autant de succès pour cette édition 2010, avec une grande variété de prestations de qualité, dans une ambiance conviviale et bon enfant.

BILAN DE L'ÉCOLE

Année scolaire 2009-2010

Une nouvelle année scolaire se termine, riche en réalisations et en manifestations. Les enfants de l'école du Levant ont pu mettre tous leurs sens en éveil pour découvrir l'Afrique, le Costa Rica...

Les activités ont été particulièrement diverses pour **les maternelles** : ateliers de cuisine, spectacles de marionnettes et de danses africaines, rencontres sportives, marché de Noël, jardinage et divers travaux en arts plastiques sur le thème de l'Afrique.

Les élèves de CP, outre leurs séances de piscine et danse, ont beaucoup investi le projet Afrique : correspondance avec une école du Mali, étude d'albums sur l'Afrique, fabrication de masques, bracelets et bâtons de pluie.



Les élèves de CE se sont transformés en petits scientifiques pour connaître la pêche et les poissons. Ils ont pris le bateau-bus pour découvrir la rade et ses cinq types de ports et ont réalisé des expériences dans le navire muséographique Thalassa.

Toute l'année scolaire, **les élèves de CM1 et CM2**, participant au concours organisé par la Cité de la Voile « Réalise ton carnet de voyage : le Costa Rica », ont

échangé avec des élèves du lycée franco-costaricien. Ils ont ainsi recueilli un certain nombre d'informations indispensables à la réalisation du carnet de voyage. La classe a réalisé une vidéo !

La classe des CM1 et CM2 a fait partie des 10 classes primées à l'occasion de ce concours et a ainsi participé à la journée festive organisée le 7 juin à la Cité de la Voile Éric Tabarly de Lorient.



BILAN AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'été est arrivé, l'école est finie... Comme tous les ans, les enseignantes ont réalisé, tout au long de l'année, différentes activités extra-scolaires, toutes classes confondues. Notre rôle, à l'amicale est d'organiser différentes manifestations pour les aider à financer leurs projets. Pour cette année ils ont été nombreux :

- Voyage au Havre pour les CM, départ de la transat Jacques Vabre, classes portuaires pour les CE, expression corporelle pour les GS/CP, zoo de Branféré pour les maternelles, spectacle de danses africaines pour tous. L'amicale participe aussi pour des abonnements revues, paiement des cars...



Pour les parents, les actions sont aussi l'occasion de se rencontrer et de partager de bons moments.

Le pot de la rentrée a permis de se retrouver et d'accueillir les nouveaux. Pour Halloween, nous avons vendu des potirons (merci à Christian et Isabelle pour la belle récolte). Notre repas de Novembre (porc au curry) a connu un beau succès. La randonnée du printemps n'a pu se faire cette année pour un problème de date, mais pour l'an prochain, un nouveau projet devrait voir le jour, surprise !

Enfin, la fête de l'école s'est tenue le 19 juin avec les stands et la structure gonflable, le repas du soir (rost er forn) et le pain cuit au four communal. Le pot de fin d'année a clôturé l'année 2009/2010.

Merci à tous les parents qui ont aidé, de différentes manières (réunions, repas, four, gâteaux). Cette année, de nombreux nouveaux ont participé, ils ont apprécié et vont continuer ! Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Pour finir, remerciement spécial à deux personnes qui se sont beaucoup investies pour l'amicale depuis de nombreuses années : Françoise (trésorière) et Éric (four).

